

# VALEUIL



Bulletin n° 45

HIVER 2014/2015

*Bonne Année 2015 !*



1

*Monsieur Le Maire  
et le Conseil municipal de VALEUIL*

*ont le plaisir de vous convier à  
la présentation des vœux  
qui aura lieu le*

*Samedi 17 Janvier 2015  
à 11 H à la salle des fêtes*

Valeuillais, Valeuillaises,

## *Tout ce qui doit ou ne devrait pas changer !*

Au plan national, l'année 2015 commence avec son lot d'évolutions !... Tradition oblige, ce début d'année n'échappe pas aux augmentations de taxes et tarifs. S'y ajoutent des nouveautés sur la retraite, la famille, la formation, etc.... Nous aurons l'occasion d'échanger sur quelques-uns de ces sujets au moment des vœux le **samedi 17 janvier**, moment d'échange convivial auquel toute la population est conviée.

Au niveau communal nous nous familiarisons avec tous les services de la nouvelle communauté de communes, DRONNE ET BELLE, cette entité regroupe (depuis janvier 2014) nos 3 anciennes communautés soit 31 communes et environ 12.000 habitants.

Au moment des vœux, pour ma part je souhaiterais que le législateur ne nous oblige pas à fusionner à nouveau pour créer une entité encore plus vaste de l'ordre de 20.000 habitants qui, au plan géographique, serait déraisonnable. Pour d'éventuelles modifications, les élus communautaires devraient rester force de proposition.

Au sein de notre intercommunalité, comme vous le savez ; j'ai en charge l'animation de la commission « **développement économique et numérique, communication** », à ce titre j'ai le plaisir de vous informer de l'ouverture du site [www.dronneetbelle.fr](http://www.dronneetbelle.fr).

En 2015, notre groupe de travail portera ses efforts sur la valorisation des ZAE (Zones d'Activités Economiques), à l'accompagnement de projets **d'économie sociale** et, bien évidemment, à tout ce qui concerne le développement de la communication **numérique** avec le développement progressif de la **fibres optique** qui améliorera sensiblement dans les années à venir nos échanges.

Bien conscient de la fracture numérique que nos territoires ruraux subissent, j'ai été désigné comme représentant nos 31 communes au sein de Périgord Numérique, association départementale qui est désormais en charge du sujet suite aux études et travaux réalisés par le SDE24.

Toutefois nous devons être patients (une notion que nous perdons car trop habitués à mon goût à l'immédiateté), je ne vais pas développer en quelques lignes ce que nécessite comme investissement la création d'un réseau, mais par contre, je vois parfaitement les perspectives et les applications possibles... dans l'attente des solutions satellitaires avec ou sans l'aide du CG24 existent.

Pour conclure permettez-moi de citer Antoine de Saint Exupéry :

**Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible.**

Dans l'attente du plaisir de nous rencontrer, je vous présente au nom du conseil municipal **TOUS NOS MEILLEURS VŒUX** pour cette nouvelle année électorale !

Bien Chaleureusement  
P. Mazouaud

## Etat civil 2014

### Naissances :

**Théo, Jannick, Dion LAVALLÉE EJEMI**  
**Eden, Martin BOYER**  
**Adèle, Margault ECKENSCHWILLER**

le 16 mars 2014  
le 09 août 2014  
le 18 décembre 2014



### Mariages :



**Aurélien Tanguy BILLAT**  
**Et Annabelle CARTAUD**

le 06 septembre 2014

**Serge Claude Antoine DUCARUGE**  
**Et Christine Geneviève Suzy MARGRY**

le 08 novembre 2014

### Décès :

**Régis MERIGOT**  
**Laurence AGUILLA**, veuve de René SUBRA  
**Jeanne HIVERT**, veuve de Fernand LAMAUD  
**Jacques Alain GOURVAT**

le 29 décembre 2013  
le 13 janvier 2014  
le 27 janvier 2014  
le 29 avril 2014



3

## Les Finances

Le budget communal est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année civile. C'est un acte fondamental de la vie communale.

Il est composé de deux sections :

- la **section d'investissement**, qui concerne les opérations affectant le patrimoine de la commune
- la **section de fonctionnement**, qui regroupe toutes les opérations courantes

Chacune des sections doit être votée en équilibre (dépenses = recettes).

A Valeuil, nous avons deux budgets :

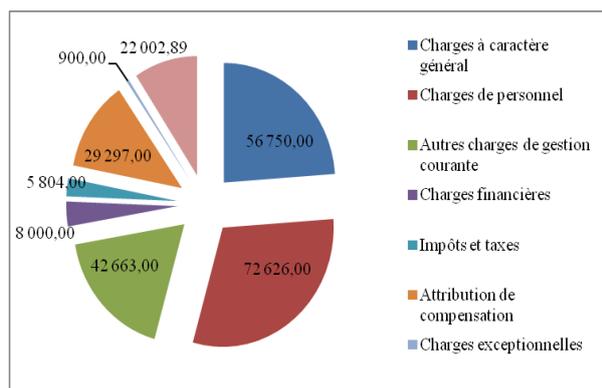
- le budget communal
- un budget annexe qui ne concerne que l'assainissement collectif.

## Les Finances (suite)

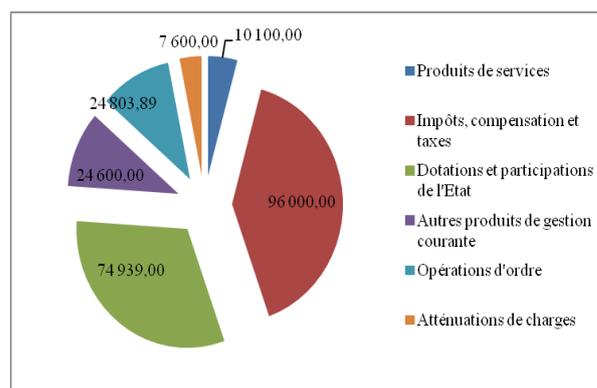
### BUDGET COMMUNAL :

Section de fonctionnement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à un total de 238 042,89 €.

#### DEPENSES



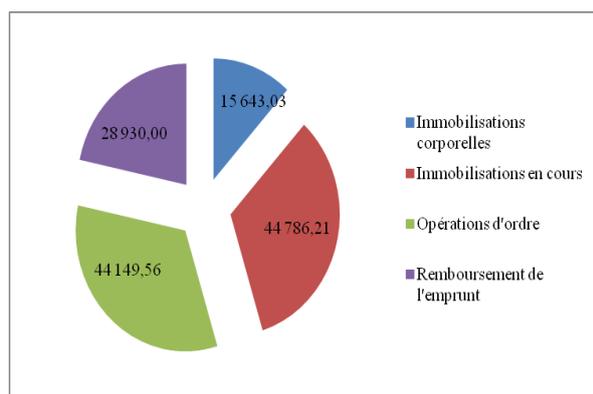
#### RECETTES



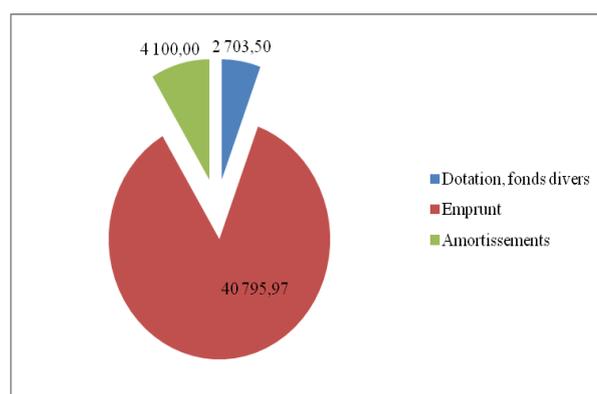
Section d'investissement : les dépenses et les recettes s'équilibrent pour un total de 133 508,80 €.

4

#### DEPENSES



#### RECETTES

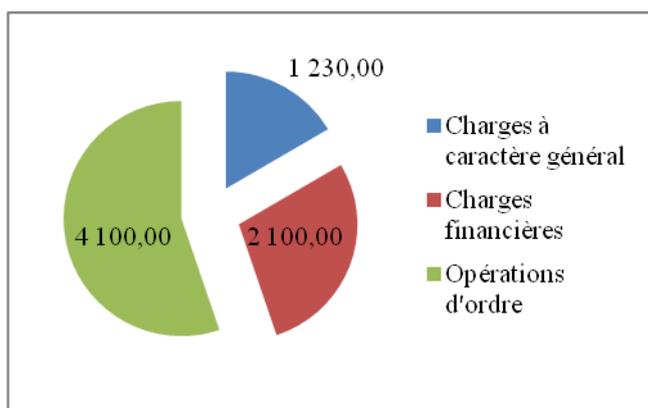


## Les Finances (suite)

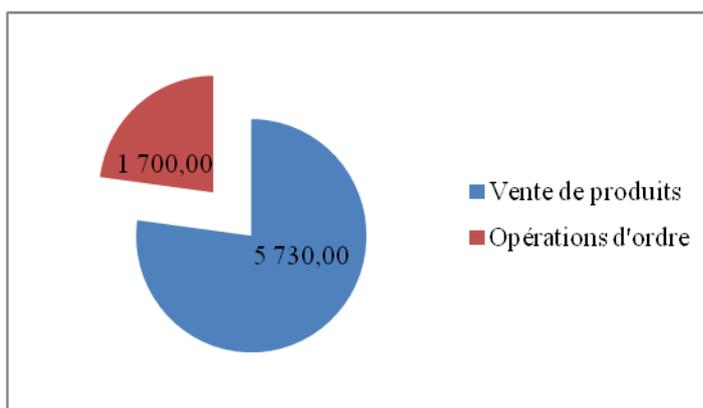
### BUDGET ANNEXE – ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Section de fonctionnement : les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 7 430,00 €

#### DEPENSES



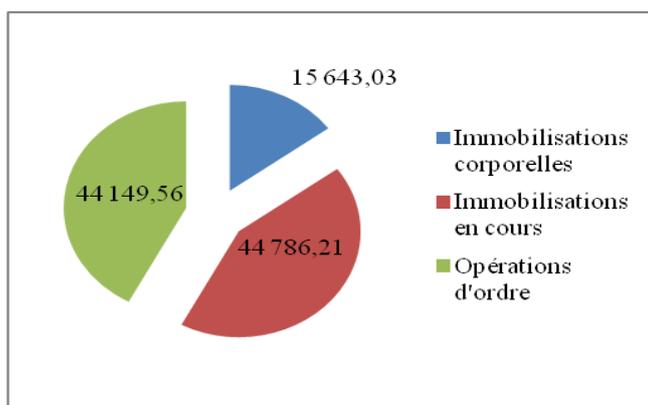
#### RECETTES



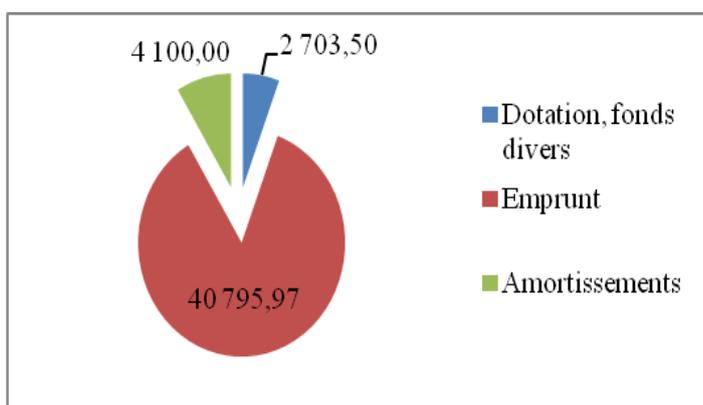
5

Section d'investissement : elle s'équilibre à la somme de 47 599,47 €

#### DEPENSES



#### RECETTE



*Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 16 janvier à 20H30 à la Mairie.*

## La communauté de communes DRONNE ET BELLE

Née le 1<sup>er</sup> Janvier 2014 de la fusion des trois communautés de communes du Brantômois, du Pays de Champagnac en Périgord et du Pays de Mareuil, la nouvelle communauté de communes DRONNE ET BELLE vient de créer son site internet <http://dronneetbelle.fr/>

L'année 2014 a vu la mise en place d'un nouveau conseil communautaire, l'élection de son Président M. Jean-Paul COUVY (après une gouvernance provisoire de quatre mois par Olivier CHABREYROU), des Vice-Présidents et la constitution du bureau, tous élus pour six ans.

La consultation de ce site vous permettra de suivre l'évolution des différents dossiers gérés par cette nouvelle communauté de communes.



## Le respect et l'environnement

Depuis quelques semaines, une fosse pour compostage est à votre disposition près du cimetière (côté sud) pour y déposer tous vos déchets de végétaux.

Nous vous rappelons que le jour de ramassage des ordures ménagères et des sacs jaunes sur notre commune a lieu le **lundi matin**.

Les autres déchets sont à déposer à la déchetterie de Brantôme aux horaires d'ouverture suivants :

**Lundi au samedi de 09h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h00**

En annexe à ce bulletin municipal, vous trouverez, le magazine n° 16 -2014 du SMD3 dans lequel vous découvrirez toutes les astuces et solutions pour produire moins de déchets et que nous vous incitons à consulter...



# Parole aux associations...

## L'association valeuillaise VV24

L'année 2014 se termine avec un bilan satisfaisant malgré un temps quelque fois capricieux. Notre concert de fin d'année autour du TELETHON ainsi que notre balade gourmande ont rencontré un vif intérêt et le souhait a été émis pour leurs reconductions en 2015.

Nous sommes heureux de l'implication des participants à la balade gourmande, notamment pour le quiz, et remercions nos partenaires sans qui, rien n'aurait été possible et particulièrement pour l'accueil qui nous a été fait « Aux STABLES ».

Cette année, vous avez sans doute remarqué que nos partenaires n'ont pas tous été sollicités, c'est une volonté de l'association, en ces temps difficiles, de ne pas les contraindre sans nécessité. Nous sommes heureux de leur soutien et de pouvoir compter sur eux.

Nous vous invitons à notre assemblée générale le :

**16 janvier 2015 à 20 heures 30-  
à la salle des associations (près de l'école)**

et à cette occasion nous renouvellerons notre bureau. Si des personnes sont intéressées pour nous rejoindre même en tant que simple adhérent nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Lors de notre assemblée nous en profiterons pour finaliser notre programme 2015.

Toute l'équipe de VV 24 et moi-même sommes heureux de vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année. Nous espérons que vous serez encore plus nombreux à nos côtés en 2015 pour le plaisir de tous.

Le Président,  
Jean-Paul GIVON

### Nos contacts :

Le Président M GIVON Jean-Paul	: 06 13 85 48 56
La secrétaire Mme RIBEIRO Sabine	: 06 08 23 10 00
La trésorière Mme FAVREAU Maryline	: 06 43 65 86 47



## Le tarot

Le prochain concours de tarot est prévu le **Samedi 28 Mars 2015 à 20 h**. Venez vous entraîner le dernier vendredi de chaque mois à la salle des fêtes de VALEUIL à 20H30. Ces soirées ne sont pas réservées qu'aux joueurs confirmés mais à tout passionné.

Prochains RVS :

- . Vendredi 30 Janvier 2015
- . Vendredi 27 Février 2015
- . Samedi 28 Mars 2015 (Concours)

**Pour tout renseignement, contacter Jacques TOURNIER au 06 88 87 95 07.**



## Le Comité des Fêtes

Les membres du comité des fêtes se joignent à moi pour remercier toutes les personnes qui participent à nos différentes animations, que ce soit pour les lotos, le traditionnel feu de saint Jean, la fête annuelle ou bien notre concours de pétanque.

Nous adressons à tous les habitants de notre commune nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015 !

Si vous désirez rejoindre l'équipe des bénévoles, contactez-nous... Vous serez le bienvenu.

Nous vous attendons d'ores et déjà pour notre loto « Spécial St Valentin » le samedi 14 Février (date à confirmer).

Le Président,  
Jean-Claude CARTAUD

**Pour tout contact : Jean-Claude CARTAUD au 06.01.72.73.81  
Jean-Noël COMBEAU au 06.34.51.97.33**

## C'est près de chez nous... « Le Ruban Vert »

L'ECHO du RUBAN VERT n° 10 nous a été remis pour distribution chez tous nos administrés. Vous le trouverez ci-joint en annexe.

N'hésitez pas à les contacter si l'une ou plusieurs de leurs très nombreuses activités vous intéresse(ent).



# Infos utiles...

## *Date des prochaines Messes Eglise St PANTALEON de VALEUIL*



18 Janvier – 15 Février – 15 Mars 2015 à 9 H 30

## *Détecteur de fumée*

La loi n°2010-238 du 9 mars 2010 rend obligatoire l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation. Au plus tard le 8 mars 2015, tous les logements devront être équipés d'au moins un Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF).

Cette initiative du gouvernement vise à lutter contre les incendies domestiques faisant, chaque année 10 000 blessés graves et 800 morts. Même si 70% des sinistres se déclarent le jour, ceux de nuit sont dans 2/3 des cas mortels, car les personnes décèdent d'asphyxie dans leur sommeil.

C'est pourquoi **propriétaires comme locataires** se doivent d'installer un détecteur de fumée dans leur appartement ou leur maison. Dans certains cas, l'obligation est seulement au propriétaire, par exemple lorsque la location est meublée, saisonnière ou qu'il s'agisse d'un logement de fonction.

Les appareils à installer doivent être à la norme européenne EN 14604 et **surtout estampillé NF**. Pour réveiller une personne endormie, le signal d'alarme doit atteindre un niveau sonore d'au moins 85 décibels à 3 mètres, soit le bruit que ferait un TGV passant dans le couloir.

Il peut fonctionner sur piles ou sur secteur mais dans ce cas, il doit comporter une alimentation de secours qui prendra le relais en cas de dysfonctionnement électrique car celui-ci peut précisément être lui-même la cause de l'incendie. De plus, si vous possédez une maison de plus de 80 m<sup>2</sup>, il faut plusieurs détecteurs. Tout comme si vous avez plusieurs étages, il est préférable d'en avoir un à chaque niveau.

N'oubliez pas de prévenir de cette nouvelle installation à votre assureur avec lequel vous avez conclu votre contrat d'assurance habitation.

## Valeuil et son histoire

### Saint Pantaléon (ou Saint Pantaly)

Fête : le 27 juillet

Est le patron de l'église de Valeuil.

D'après une tradition dont on ignore quelle valeur historique elle mérite, il aurait été médecin à Nicomédie de Bithynie. Ayant adopté la foi chrétienne, il se serait repris et aurait subi le martyr sous Dioclétien vers 305.

Toujours est-il que son culte fût largement répandu en Orient, non seulement à Nicomédie où l'empereur Justinien (+ en 565) fit « rebâtir » la basilique érigée à sa gloire ; mais encore à Constantinople où il eut plusieurs églises.

De l'Orient, le culte de St Pantaléon passe en Occident. Quatre église lui furent dédiées à Rome, une à Cologne (Allemagne).

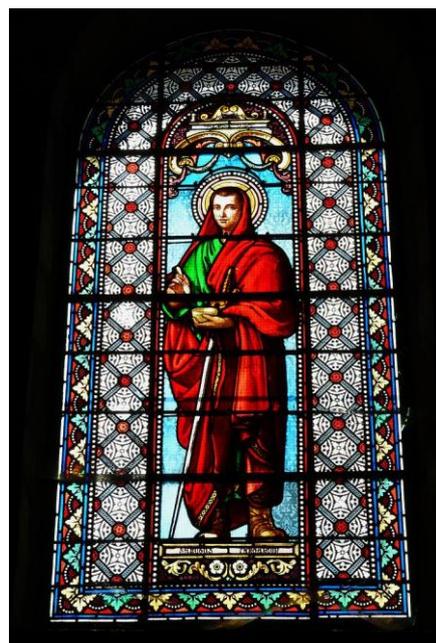
On a retrouvé des traces de son culte en Afrique. Il paraîtrait que Charlemagne, ayant obtenu des reliques - vraies ou supposées - de St Pantaléon, les confia à diverses églises de son empire, notamment à Lyon et à Saint Denis près Paris.

On constate en tous cas que le culte de Saint Pantaléon est assez répandu en Périgord, puisque 5 églises paroissiales lui sont dédiées :

- Valeuil,
- Saint Pantaly d'Ans,
- Saint Pantaly d'Excideuil,
- Chavagnac,
- Sergeac.

Saint Pantaléon est un des patrons du corps médical. Comme médecin, il s'était, dit-on, rendu populaire en soignant gratis les pauvres gens. De là, sans doute, son nom - qui était peut-être seulement un surnom - de Pantaléon, en grec : Pantaleimon, qui signifie :

**LE MISERICORDIEUX !**



## *A la mémoire du prêtre Léonard DURAND de RAMEFORT*

*Léonard Durand de Ramefort, né à Bourdeilles en 1744, fut vicaire de cette paroisse de 1771 à 1773. Il fut nommé curé de Montagnac-La-Crempse, où il resta jusqu'en 1793. A cette époque, il se retira dans sa famille au château de Ramefort, sur la paroisse de Valeuil.*

*Chaque jour, pendant que dura son séjour chez ses parents, il allait dire la messe à Saint-Julien-de-Bourdeilles. Des gens l'insultaient, lui jetaient des pierres... à distance, car il était de haute stature et d'une force légendaire qui pouvait inspirer de la crainte.*

*On devait se souvenir d'un fait qui avait défrayé la chronique locale du temps où il était vicaire à Bourdeilles : se trouvant sur le pont de Bourdeilles, M. Léonard de Ramefort voit venir un bœuf furieux suivi de la population apeurée. Ce bœuf avait été « manqué » par le boucher qui devait l'abattre et s'était échappé.*

*M. de Ramefort - il portait la soutane - va droit à l'animal, le saisit par les cornes et le renverse sur le sol. M. de Ramefort était au demeurant d'une douceur égale à sa force. Lassé des injures qu'on lui adressait sur le chemin de Saint Julien, il se décida à partir à Bordeaux pour y vivre caché sous un habit laïc.*

*Mais un jour, au cours d'une perquisition de police à la recherche d'armes éventuellement cachées, on lui demande : « Citoyen, n'as-tu pas des armes ? ». M. de Ramefort tire alors un crucifix de sa poitrine : « Voici mon arme, et pour elle, je saurai mourir. » - « Tu es donc prêtre ? » - « Oui par la grâce de Dieu. » Aussitôt arrêté comme prêtre réfractaire, c'est-à-dire comme prêtre ayant refusé le serment schismatique exigé par la Constitution Civile du Clergé, il est présenté au tribunal de la Commission Militaire présidée par le sinistre Lacombe. On lui demande pourquoi il ne s'est pas présenté aux autorités de la République pour être déporté avec les autres réfractaires. Réponse : « Parce que les lois de l'Eglise Romaine défendent de se présenter à ses persécuteurs et que selon le précepte de Jésus-Christ, et que devant aimer mes frères jusqu'à donner ma vie pour leur âme, j'ai dû rester en situation de pouvoir les instruire, consoler et fortifier. » (V. Fabre de la Benodière, La Justice Révolutionnaire, interrogatoire du 8 thermidor.)*

*Condamné à mort le 27 juillet 1794 (9 thermidor An II), il est guillotiné le soir même avec dix autres condamnés, sur la place Dauphine, à Bordeaux.*

*Au prononcé de la sentence, il avait dit à Lacombe : « Aujourd'hui, tu me condamnes, bientôt ce sera ton tour de subir le même supplice. » Ce jour-là, Robespierre tombait à Paris. Peu après, la nouvelle arrivant à Bordeaux, la « réaction thermidorienne » amenait l'arrestation de Lacombe et son exécution.*

## *Tout simplement : Merci !*

*Merci au Comité des Fêtes,  
à ses « Petites Mains »  
et aux bénévoles  
qui ont décoré notre village  
pour ces fêtes de fin d'année !*

*Merci à l'association WW24 pour la  
décoration de l'Eglise lors de son  
concert du 29 Novembre 2014  
et qui l'a laissée en place pour  
la période des fêtes !*



*« Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps.*

*Le bénévolat ne connaît d'autres lois que le besoin de l'autre, percevoir avec lui et trouver ensemble les solutions nécessaires. L'engagement bénévole, ne serait-ce pas là une façon d'humaniser une société qui s'individualise de plus en plus?*

*Le bénévolat, c'est une fleur que l'on s'offre.*

*Le bénévolat, c'est un cheminement personnel : c'est une fenêtre ouverte sur le monde.*

*Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix ».*

**MAIRIE DE VALEUIL 24310**

**Tel. 05 53 05 71 50**

**[mairie.de.valeuil@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.valeuil@wanadoo.fr)**

**Ouverture du secrétariat de la Mairie**

**Lundi, Mercredi et Vendredi de 13h à 17h30**

**Mercredi de 10h à 12h**